



CAISSE DES ÉCOLES

Fonction / Intitulé du poste

*Animateur péri et extrascolaire
Pause méridienne, ALSH et ateliers CLAS*

CDD

Direction ou Service : Éducation, Enfance, Jeunesse, Sport et Affaires Culturelles

Rôles :

- Participe à l'animation des accueils de jeunes et de loisirs le mercredi et les petites vacances
- Participe à l'animation de la Pause méridienne
- Propose aux enfants un cadre différent de celui de l'école et propose des ateliers ludo-pédagogiques spécifiques (artistiques, culturels, sportifs, etc) dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité

Enjeux :

- Assurer la mission de service public auprès des usagers sur les temps extra et périscolaires.
- Participer à l'animation de la politique jeunesse de la Ville et au développement des projets contractualisés ou non contractualisés en lien avec les projets du territoire :
 - Prévention
 - Politique de la ville
 - Citoyenneté
 - Responsabilisation et accès à l'autonomie des jeunes

Missions et responsabilités (activités principales, degré d'autonomie, initiatives)

Activités principales

- Participation à l'animation des accueils de loisirs et de jeunes les mercredis et pendant les vacances scolaires
- Participation à l'animation du temps périscolaire (pause méridienne)
- Suivre, encourager et accompagner la progression de l'enfant en le valorisant dans des activités ludiques et pédagogiques (ateliers artistiques, culturels, sportifs, etc) s'inscrivant dans le temps d'accompagnement à la scolarité
- Participation active aux réunions de travail

Activités spécifiques

- Animation des ateliers spécifiques (artistiques, culturels, sportifs, etc)
- Participation à l'encadrement et à l'animation des classes transplantées

Degré d'autonomie : sous l'autorité des directeurs(rices) pédagogiques et/ ou des responsables des activités extra et périscolaires

Compétences exigées par le poste (savoirs et savoir être)

- Notions de service public (devoir de réserve notamment)
- Connaître le projet éducatif
- Maîtriser le projet pédagogique
- Maîtriser les techniques d'animation et d'encadrement
- Maîtriser la réglementation en vigueur des accueils de loisirs et du périscolaire
- Connaître les techniques d'observation et d'écoute
- Maîtriser les règles de sécurité des bâtiments, transports en commun...
- Avoir les notions de base en matière de communication et d'informations
- Connaître les rythmes de l'enfant et le développement psychomoteur et moteur de l'enfant

- Compétences en animation sportive et/ou culturelle
- Maîtrise de l'outil informatique (Word et Excel)
- Notions de discrétion professionnelle

Statut, formation et expérience demandés, permis

- BAFA ou équivalence ou justifier de 2 ans d'expérience dans l'animation
- Diplôme de Surveillant de baignade apprécié
- Permis B apprécié

Contraintes et difficultés particulières liées au poste (astreintes, port de vêtements particuliers, habilitation...)

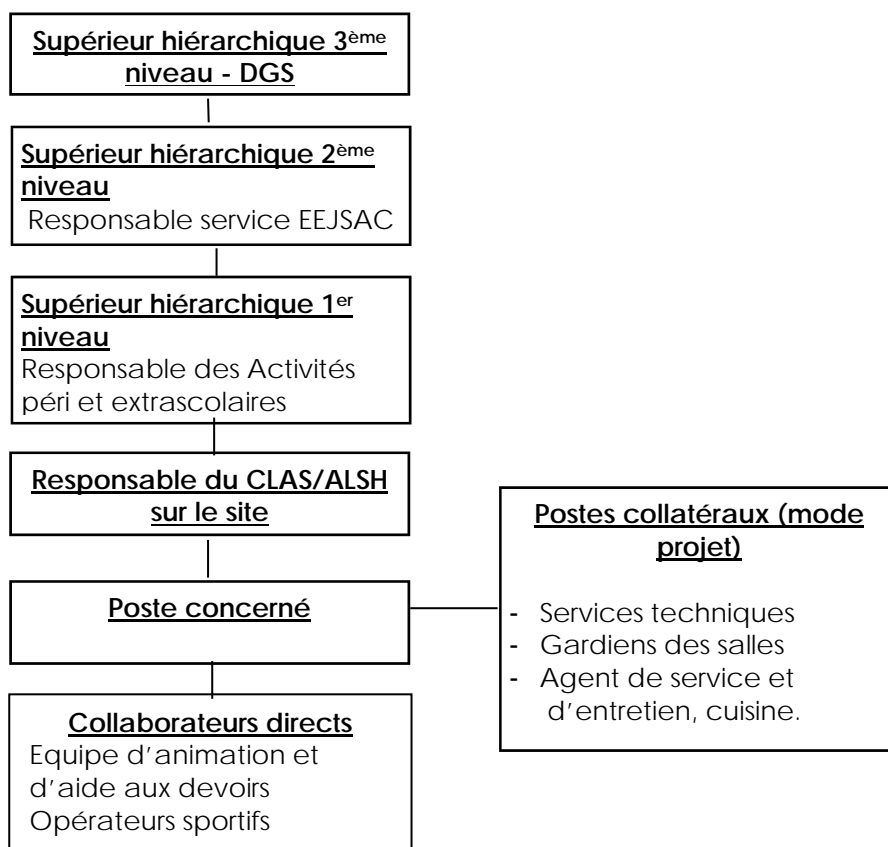
- Horaires irréguliers avec une amplitude en fonction des obligations du service public (horaire annualisé)
- Déplacements ponctuels sur le territoire et en dehors
- Rythme de travail et pics liés aux périodes périscolaires et extrascolaires
- Congés à prendre en priorité pendant les vacances scolaires et sur un calendrier fixé en amont avec le service (50% des « petites vacances »)
- Grande disponibilité

Relations de travail

Internes : L'équipe du service Education, Enfance, Jeunesse, Sport et Affaires Culturelles, les autres services municipaux.

Externes : Les partenaires locaux, institutionnels et associatifs, les prestataires de service et les fournisseurs

Place du poste dans l'organisation hiérarchique et fonctionnelle



Conditions matérielles

Lieu de travail : Travail sur les lieux d'accueil

Temps et horaires : 1035 h annualisées du 1^{er} septembre 2018 au 5 juillet 2019

Moyens alloués (véhicule, téléphone, ordinateur, logiciels...) : Matériel pédagogique